

CONSEIL DE QUARTIER DE PORT-AVIATION DU 17 OCTOBRE 2018

INFORMATIONS COMMUNALES

- **Révision du P.L.U.** : ouverture de l'enquête publique du dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme, consultable en mairie du samedi 20 octobre au 20 novembre 2018 inclus.
- **Charte ViryVerySport** : démarche participative portée par la ville pour favoriser l'accès au sport à tous les Castelvirois qui a abouti à la mise en œuvre d'un certain nombre d'expérimentations, comme l'ouverture d'équipements municipaux. La signature de la charte permet d'accéder à 3 essais sportifs gratuits dans l'une des structures de la charte. N'hésitez pas à consulter le site internet de la ville pour plus d'informations.

1. POINT SUR LA FIBRE

La partie aérienne sera finie de déployer au plus tard fin 2019.
En filaire (sous-terrain), environ 7000 à 15000 raccordements de faits.

2. POINT LINKI

Informations

- Les propriétaires peuvent s'opposer à l'installation des compteurs (gratuit) mais si changement d'avis, l'installation deviendra payante ;
- ENEDIS informe que des études montrent que cela n'a pas d'incidence sur la santé ;
- En ce qui concerne la confidentialité des données, elles sont protégées par la CNIL. Le propriétaire a la possibilité de demander à ENEDIS de ne pas communiquer les informations ;
- Les nouveaux compteurs sont plus sensibles aux niveaux des puissances et des consommations d'énergie, il y a moins de variations ;
- Les anciens compteurs seront changés sur la commune entre novembre 2019 et octobre 2020 ;
- L'ADEME a validé les compteurs LINKI ;
- Tous les arrêtés pris par des communes pour interdire ces compteurs ont été retoqués par les préfetures ;
- Monsieur le Maire est favorable à l'organisation d'une réunion publique pour informer les riverains.

3. TRAVAUX ECOLE CAMUS

SELF :

- Livraison prévue fin février : les 3 semaines de retard ont demandé un renforcement des équipes avec certains samedis travaillés. Les informations seront affichées sur les palissades pour prévenir les riverains des samedis concernés.

REHABILITATION DU REFECTOIRE MATERNEL :

- Livraison prévue courant mai

PREAU :

- Livraison prévue pour l'été 2019

4. TRAVAUX ASSAINISSEMENT RUE CAMELINAT

- Modification du réseau d'assainissement : début du chantier courant octobre pour une durée de 8 mois

Mise en séparatif des réseaux par création d'un nouveau collecteur DN200 sur la rue Camélinat																
Planning des études et des travaux																
Désignation des travaux	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	20
Bière phase																
ITV du 400mm																
ITV des branchements de particuliers																
Sondages manuels pour repérer les concessionnaires																
Sondages manuels pour repérer les branchements																
Pose des boîtes sur branchement																
Sondages et piezomètre supplémentaire pour concevoir le rabattement de nappe																
Etudes de conception du rabattement de nappe																
Mise en place du rabattement de nappe à la bonne saison																
Pose de la canalisation et des branchements EU avec clapets anti retour																
Pose des boîtes EU sur branchements avec clapet anti retour																
Pose des regards EU																
Pose de la station de relevage																
Decoconnexion de la canalisation de diam 1000 du poste vers l'EP territorial																
Etudes de conception des travaux chez les particuliers																
Travaux chez les particuliers																

Contraintes du rabattement de nappe : bruit et fermeture voie
Coût prévisionnel des travaux sur le domaine public : 1 250 000 € HT

- Afin de réduire les nuisances dues au bruit, il sera demandé des pompes électriques au lieu des thermiques.

Rappels suite à la réunion publique sur les Inondations, du 1^{er} octobre 2018 :





eau
seine
NORMANDIE

Les Agences de l'Eau – Kézako ?



6 agences de l'eau

le statut

- établissements publics de l'État dotés d'une autonomie financière, placés sous la tutelle du Ministère chargé de l'environnement et du Ministère chargé des finances.

Les objectifs

- promouvoir une gestion équilibrée et solidaire de la ressource en eau.
- contribuer à l'amélioration de la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques.
- retrouver le bon état écologique des eaux d'ici à 2015, 2021 ou 2027..



6 comités de bassin

les moyens

- une politique de double incitation financière s'inscrivant dans le cadre d'un programme d'actions pluriannuel ayant reçu un avis conforme du comité de bassin.

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Les Agences de l'Eau – Comment ça marche?

Une double incitation financière pour protéger les milieux aquatiques:



« l'agence de l'eau: une mutuelle au service de l'eau »

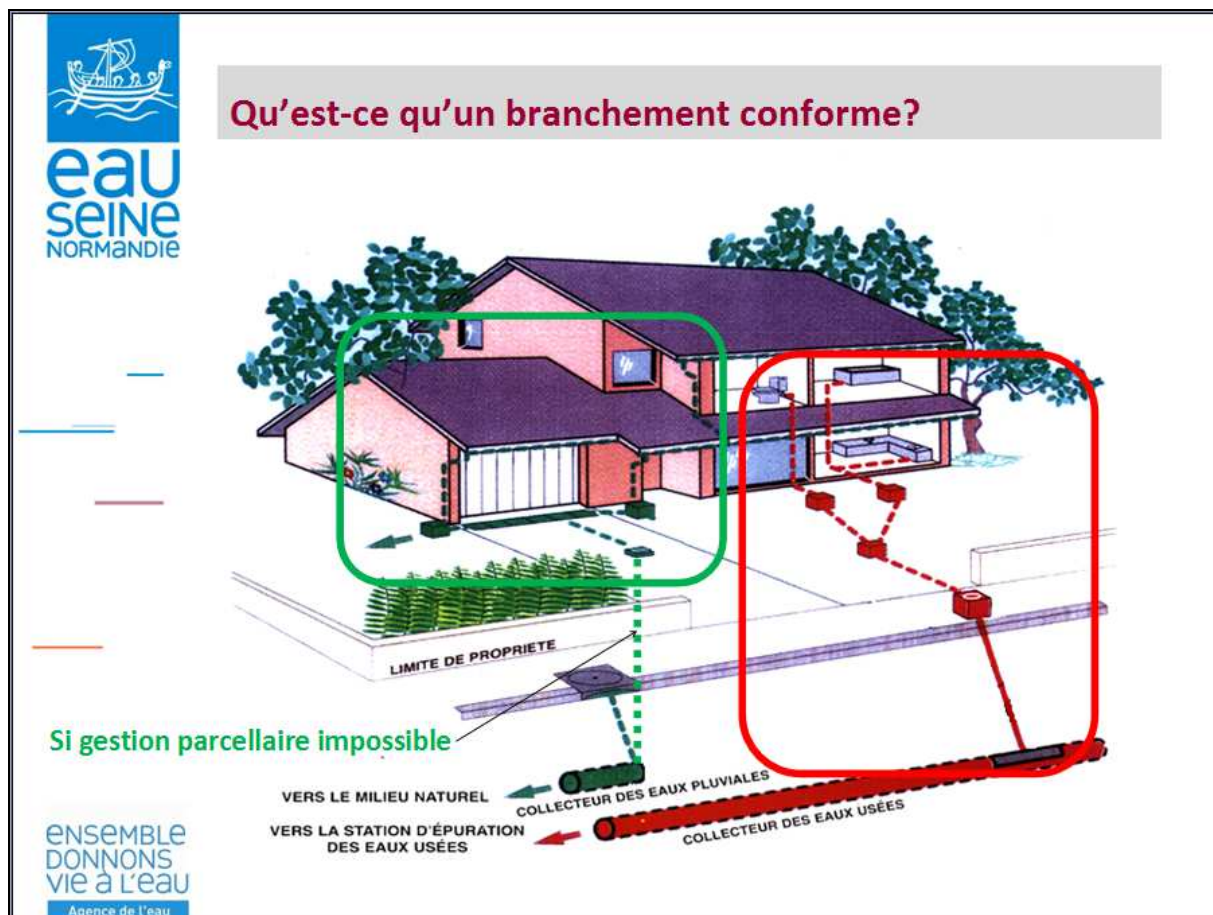
ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

Pourquoi mettre en conformité des branchements ?

- Répondre à une obligation réglementaire (article L1331 du Code de la Santé Publique)
- Améliorer le fonctionnement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration
- Protéger les milieux aquatiques

POUR EVITER ÇA:



Comment mettre en conformité?

- **Etudes globales : Schéma Directeur d'Assainissement**
 - ✓ Identifier les secteurs prioritaires à l'échelle communale / syndicale.
 - ✓ Hiérarchiser un programme de travaux.
- **Études préalables : enquêtes domiciliaire, à la parcelle**
 - ✓ Contrôler la conformité ou non de l'assainissement.
 - ✓ Dimensionner et chiffrer la solution de mise en conformité.

Les mises en conformité possibles, éligibles :

- ✓ Suppression des rejets des Eaux Pluviales vers Eaux Usées
- ✓ Suppression des rejets des Eaux usées vers Eaux Pluviales
- ✓ Déconnexion totale des eaux pluviales (infiltration et/ou recyclage).
- ✓ Nouveaux Raccordements (passage ANC => Collectif) +
Suppression de fosses septiques.

Comment mettre en conformité?

- **Les travaux - étape 1: la préparation**
 - ✓ Trouver une entreprise (devis ou marché public).
 - ✓ Affiner le chiffrage des travaux.
 - ✓ Signer les conventions entre les particuliers et la collectivité.
 - ✓ Monter et déposer les dossiers de subvention.
- **Les travaux - étape 2: la réalisation**
 - ✓ Coordonner et suivre les chantiers.
 - ✓ Gérer les imprévus.
 - ✓ Vérifier les bonnes pratiques en cours de chantier,
- **Les travaux - étape 3: la réception**
 - ✓ Réceptionner l'ouvrage,
 - ✓ Etablir le Procès Verbal de conformité.
 - ✓ Payer les factures,
 - ✓ Verser les subventions aux branchements conformes.



eau
seine
NORMANDIE

Les aides de l'Agence : Action groupée OBLIGATOIRE

Nature des travaux	Taux d'aide (S= subvention, A = avance)
Etude parcellaire	S 50%
Travaux de création/mise en conformité des branchements	<i>Forfait plafonné au montant réel des travaux</i>
	Branchement: - simple : 2000 € - complexe : 3000 € (poste de relevage, ml > 15 ml, travail en vide sanitaire, démolition de terrasse, cour pavée, travail à la main...)
	Immeuble et bâtiment public : 300 €/EH
	Déconnexion totale des eaux pluviales (infiltration à la parcelle) : 1000 €

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau
Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Financer les travaux – 2 montages possibles

N°	Etape	Maîtrise d'ouvrage publique: Collectivité	Maîtrise d'ouvrage Privé : particuliers / syndic
1	Convention particulier/collectivité	Autorise la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux.	Définit les conditions de reversement de l'aide de l'AESN.
2	Consultation entreprise	Via un marché public piloté par la collectivité	Consulte 3 entreprises et fait valider le devis retenu par la collectivité.
3	Demande de financement	La collectivité monte le dossier de subvention.	
4	Réalisation des travaux	Encadrés par les services techniques de la collectivité	Encadrés par le particuliers. Signale la fin du chantier et transmet la facture
5	Réception des travaux	Par les services techniques	Par le particuliers / syndic
6	PV de conformité	La collectivité vérifie la conformité et établit le Procès Verbal.	
7	Solde	La collectivité facture le reliquat aux particuliers (coût réel – subv.)	La collectivité reverse l'aide aux particuliers conformes.

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau
Agence de l'eau

Financer les travaux – le retour d'expérience

Maîtrise d'ouvrage publique préconisée

- Autorisée depuis la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006.
- Garantie de réaliser les travaux dans les délais légaux.
- Garantie de réaliser des travaux de qualité.
- Aide financière plus avantageuse pour le particuliers car globalisée sur l'ensemble de l'opération.
- Gestion très **simplifiée** pour le particuliers => Confort pour le particulier.



Pour aller plus loin....

www.eau-seine-normandie.fr

Onglet « collectivité » / rubrique « assainissement collectif »

— Plaquette branchements:



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau
Agence de l'eau

— Plaquette contrôles préalables à la réception:



5. RETOURS SUR LE QUARTIER

- **Vidéoprotection** : installation de 15 caméras fin décembre et de 15 autres d'ici juin 2019.
- **Obligation de la sécurisation des écoles** : promesse aide de l'état de 50 % qui s'avère être réduite à une aide de 0 € et qui contraint la ville à prendre en charge la totalité de la dépense sur 2 ans.
- **Encombrants** : rappels aux copropriétés et aux bailleurs du respect du calendrier des collectes.
- **Zone 30** : Monsieur le Maire informe, suite aux différentes demandes de riverains, d'un projet de questionnaire sur une zone 30 sur l'ensemble de la commune, sauf axes principaux ;
- **Mobilier urbain** : livraison mi-novembre.
- **Travaux morte rivière** : appel d'offres terminé, les travaux devraient commencer début 2019 ;

6. TEMPS D'ECHANGE

- Avenue Gabriel Jaillard : augmentation de la vitesse ;
- Les accompagnateurs de l'école ne portent pas tous des gilets jaunes : à vérifier ;
- Corbeilles Jean Monnet : installation de nouvelles corbeilles, remerciements à M. CLEMENT ;
- Avenue de la Passerelle : des bambous rendent le trottoir impraticable ;
- Rappel aux riverains de couper la végétation débordant de leur propriété ;
- Parking école Du Bellay : stationnement anarchique ;
- Rues Jean Bouin, de Joinville : dégradation du cadre de vie avec le manque de respect du changement de disque des concessionnaires automobiles et l'installation de la salle de sport qui provoquent des nuisances (bruits + déchets) jusqu'à 22 heures ;
 - Monsieur le Maire informe que la salle de sport respecte la réglementation. Concernant les nuisances, le dossier est en cours avec le gérant pour trouver des solutions.
 - Prévoir une visite sur site.
- Parking du Pré-aux-Boeufs : demande de sécurisation du site par la police ;
- Rue G. Jaillard angle rue de la Passerelle : manque de visibilité, carrefour dangereux :
 - Prévoir une visite sur site.
- Bb G. Péri angle rue Maneyrol : manque de visibilité au niveau de la priorité à droite :
 - Prévoir une visite sur site.
- Demandes de contrôles de vitesse sur Gabriel Péri et sur la RN7 ;

- La ville ne souhaite pas installer des miroirs car ils peuvent bouger et renvoyer une mauvaise image de la circulation. en cas d'accident, la ville est responsable.
- Rue Caillet angle Louis Labonne : les problèmes de stationnement persistent ;
- Dératisation : demande de campagne de dératisation et de solutions aux problèmes des fouines sur le quartier ;
- Aboiements de chiens : si besoin, il faut déposer plainte ;
- Rue Louis Labonne angle P. et M. Curie : squat de jeunes en soirée ;
- Rue de Savigny : la temporisation du feu tricolore est très courte.

CADRE DE VIE - RAPPELS:

- **Collecte conformément à un calendrier pour les déchets ménagers, végétaux, emballage, verre et encombrants ;**
- **Points d'apport volontaires installés en ville pour les emballages, le papier, le verre, les ordures ménagère non recyclables et les vêtements ;**
- **Dispositif « Allo récup » permet l'enlèvement gratuit, à domicile et sur rendez-vous, des objets en bon état ou des appareils électriques – Pour prendre rendez-vous : 01 69 57 84 29 – allorecup@rqpc.fr ;**
- **Un camion de collecte est présent pour les déchets toxiques, place François Mitterrand le 2^{ème} vendredi de chaque mois, de 9h à 12h et place des Martyrs de Chateaubriant, entre la poste et le marché, le 4^{ème} dimanche de chaque mois, de 9h à 12h ;**
- **Une benne à gravats est mise à disposition les samedis matins au Centre Technique Municipal (CTM - 20 avenue André Malraux) ;**
- **Des composteurs peuvent être fournis par le GOSB pour les déchets verts et ménagers ;**
- **Plusieurs déchetteries à disposition, dont celle d'Athis-Mons (37, quai de l'Industrie) ;**
- **Conteneurs relais : 4 conteneurs relais pour les textiles sont installés sur la commune sur les lieux suivants :**
 - **Centre Technique Municipal : 20 av. André Malraux**
 - **Espace E. Delfour : 36 av. des Sablons**
 - **Gymnase J. Verne : 5 av. Jean Charcot**
 - **Parking Piscines municipales : 23 rue O. Longuet**

Merci de respecter le calendrier et d'utiliser les différents dispositifs mis à votre disposition.

RAPPEL : les encombrants sont à sortir uniquement la veille au soir de la collecte.

Merci de respecter le calendrier et de contribuer à préserver un cadre de vie agréable dans votre quartier.

Rappel : L'adresse mail « conseils.quartier@viry-chatillon.fr » des conseils de quartiers est utilisable pour les problèmes rencontrés au quotidien.